

La carte routière pour l'abordabilité énergétique au Nouveau-Brunswick

Si le simple fait de vous chauffer vous rend nerveux, il y a une bonne chance que vous fassiez partie du —[plus du tiers](#) des Néo-Brunswickois qui vivent dans la [pauvreté énergétique](#), c'est-à-dire qui consacrent une proportion non viable de leur revenu mensuel à leurs frais énergétiques.

Selon les auteurs de rapports d'organisations comme la [Fondation David Suzuki](#) (*en anglais uniquement*) et les [CUSP](#) (*en anglais uniquement*), les ménages canadiens de l'Atlantique paient des frais énergétiques supérieurs à ceux des autres provinces du Canada, à cause de revenus médians inférieurs et de dépenses globales supérieures pour combler leurs besoins en énergie. Vous en saurez davantage concernant [les raisons pour lesquelles le Nouveau-Brunswick affiche des taux de pauvreté énergétique si élevés ici](#).



Associé au coût élevé de l'énergie, ce fardeau a de profondes répercussions sur les Néo-Brunswickois victimes de pauvreté énergétique, ce qui les oblige à faire des choix difficiles entre leur alimentation et leurs besoins en énergie, en transport et en logement pour joindre les deux bouts. Une [récente étude](#) (*en anglais uniquement*) révèle aussi des liens entre un lourd fardeau financier lié à l'énergie et des problèmes de santé générale et mentale.

Il est grand temps de changer la façon dont nous alimentons nos vies.

Lors de son assemblée des citoyens organisée à la fin février 2023, le Conseil de conservation a invité des Néo-Brunswickois à parler de leurs expériences en lien avec un fardeau financier généré par des frais énergétiques élevés et à proposer des solutions fondées sur des politiques et des programmes.

Durant l'hiver 2023, le Conseil de conservation a convoqué neuf Néo-Brunswickois pour une assemblée des citoyens sur la pauvreté et l'abordabilité énergétiques. Les participants ont exposé les défis auxquels les gens sont confrontés au milieu de l'explosion du coût de la vie et du coût de l'énergie, et offert des solutions pour créer un système électrique durable, équitable et abordable au Nouveau-Brunswick.

Certains d'entre eux sont confrontés à des défis saisonniers. En hiver, le chauffage d'une maison coûte cher, surtout pour les personnes qui se chauffent principalement au mazout, ce qui oblige certains participants à prendre des décisions difficiles et à faire des compromis entre le chauffage et d'autres besoins, comme la réparation de leur automobile, les remèdes et une alimentation saine et complète.

D'autres luttent à l'année longue pour combler leurs besoins énergétiques. Les vieux bâtiments qui ne sont pas très éconergétiques sont difficiles à chauffer en hiver et à climatiser en été. Les gens essaient de modifier certains comportements pour économiser de l'énergie chez eux, comme utiliser des ampoules LED, débrancher les appareils et les dispositifs électroniques lorsqu'ils ne les utilisent pas, réduire au maximum l'utilisation des écrans et même des appareils de cuisine comme les fourneaux et les fours, et faire la vaisselle à la main au lieu d'utiliser un lave-vaisselle, mais même ces mesures ne permettent pas toujours aux ménages d'économiser suffisamment d'argent.



En attendant, les participants qui ne sont pas encore victimes de coûts énergétiques exorbitants ont dit avoir peur de devoir sous peu commencer à réduire d'autres de leurs dépenses afin de pouvoir combler leurs besoins énergétiques face à la hausse des coûts.

Bien que les participants de l'assemblée des citoyens soient en faveur d'une transition vers une génération d'électricité et un chauffage domiciliaire par principe sans combustibles fossiles, ils ont affirmé qu'ils devraient personnellement supporter des coûts initiaux prohibitifs, ce qui compliquerait beaucoup le passage du système de chauffage de leur maison des combustibles fossiles ou du bois à une thermopompe électrique, par exemple. Le fait que leurs factures d'électricité risquent d'augmenter lorsque la société cessera de dépendre des combustibles fossiles préoccupe les participants qui ont déjà de la difficulté à joindre les deux bouts.

Dans leurs propres mots

Les participants de l'assemblée des citoyens nous ont confié ce qui suit :



J'essaie de réduire au maximum ma consommation d'énergie chez moi, parce que si je ne fais pas attention, tout mon salaire va y passer.



Ce mois-ci, une bonne partie de mon revenu ira dans ma facture d'électricité. Nous mangeons différemment lorsqu'il fait vraiment froid en hiver. Nous mangeons plus de pâtes, de pommes de terre et de riz, parce que la facture d'électricité est si élevée.



Vu tout ce qui se passe avec l'économie, mon partenaire et moi-même sommes limités, même si nous gagnons un salaire qui nous permet de vivre. Nous sommes responsables, nous ne dépensons pas beaucoup, nous avons un budget et cuisinons des aliments peu onéreux, et nous nous débrouillons économiquement. Mais si nous commençons à nous inquiéter, alors ça (la pauvreté énergétique) devient un problème.

Les solutions des citoyens pour l'abordabilité énergétique

Les participants étaient heureux de la possibilité que le Nouveau-Brunswick a de remédier aux inégalités énergétiques, notamment en ce qui concerne les fardeaux financiers élevés des Néo-Brunswickois au revenu faible ou modeste, alors que le réseau électrique délaisse progressivement les combustibles fossiles. Les citoyens ont rédigé une déclaration des citoyens sur l'abordabilité de l'électricité qui met en lumière les solutions dont ils souhaitent la mise en œuvre au Nouveau-Brunswick pour assurer une transition équitable vers un réseau électrique carboneutre. Les citoyens ont conclu que...

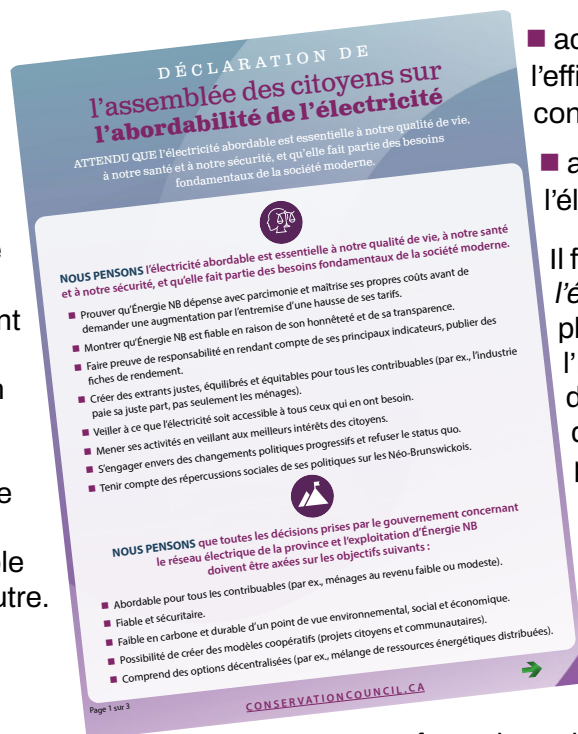
Les Néo-Brunswickois veulent un gouvernement et des services qui soient :

- fiables;
- responsables;
- transparents;
- alignés sur les meilleurs intérêts des Néo-Brunswickois.

La sollicitation du public doit faire partie des priorités du gouvernement et des services publics durant toute la transition. Les Néo-Brunswickois doivent avoir leur mot à dire concernant l'avenir du système électrique de la province. Le gouvernement et les services publics doivent aussi faire tout leur possible pour accroître les connaissances des Néo-Brunswickois en matière d'énergie en augmentant l'accès à l'information et en fournissant des ressources éducatives.

Les Néo-Brunswickois veulent des politiques qui :

- protègent notre réseau public;
- renforcent les institutions de surveillance publiques, comme la Commission de l'énergie et des services publics;
- éliminent l'ingérence politique dans la prise des décisions;



■ accroissent au maximum l'efficacité, de la génération à la consommation;

■ assurent l'accès abordable à l'électricité pour tous.

Il faut réformer la *Loi sur l'électricité* pour la rendre plus rigoureuse vis-à-vis de l'ingérence gouvernementale dans les processus de prise de décisions concernant la production et la distribution de l'électricité dans la province. Les décisions doivent être fondées sur des données probantes, tout en tenant compte des répercussions sociales et environnementales. La province doit envisager de

renforcer les exigences liées à l'efficacité dans les codes du bâtiment pour veiller à ce que les nouvelles constructions correspondent aux normes d'efficacité les plus élevées. Il faut explorer une conception des tarifs équitable au sein de la province, en tenant compte du taux d'utilisation en fonction de l'heure du jour, ainsi que des tarifs progressifs pour que les personnes au revenu faible ou modéré ne supportent pas des fardeaux financiers élevés. Tout système de conception tarifaire mis à jour doit réduire au maximum les frais mensuels fixes, et employer des tarifs stratégiques et souples qui incitent les Néo-Brunswickois à réduire leur consommation pour économiser de l'argent.

Pour que l'électricité soit abordable pour tous, il faut un mélange de politiques et de programmes qui améliore l'efficacité des ménages, et abaisse les coûts. Les programmes visant à soutenir les Néo-Brunswickois par la transition vers un réseau électrique carboneutre doivent comprendre :

- l'élargissement des programmes comme le programme éconergétique amélioré;
- l'élargissement des incitatifs et des remises pour les véhicules électriques et les panneaux solaires;

- l'étiquetage éconergétique des bâtiments;
- des options créatives pour financer des projets de production électrique communautaires.

Les Néo-Brunswickois veulent des programmes qui les aideront à effectuer la transition :

- Les citoyens ont conclu que, comme de nombreux Néo-Brunswickois vivent dans une région rurale, dans une maison unifamiliale ou vétuste, ainsi que dans des maisons délabrées, il y a un besoin substantiel de programmes qui favorisent les mises à jour éconergétiques et les rénovations pour les ménages à revenu faible ou modeste.
- Le programme éconergétique amélioré aide les propriétaires admissibles grâce à ces améliorations éconergétiques, mais de nombreux ménages qui ont besoin de ces mises à niveau ne sont pas admissibles, ou leur maison ne sera pas desservie à cause d'un manque de capacité du programme. L'élargissement des critères d'admissibilité du programme, l'augmentation des fonds pour aider plus de sous-traitants et l'accroissement du rayonnement du programme aideront



davantage de Néo-Brunswickois à réduire plus rapidement leur consommation d'énergie et leurs coûts. De la même façon, le gouvernement doit élargir les programmes qui aident les Néo-Brunswickois à supporter les coûts initiaux prohibitifs liés à l'achat d'un véhicule électrique ou de panneaux solaires pour leur maison.

- Le Nouveau-Brunswick doit explorer des systèmes d'étiquetage de l'efficacité des bâtiments, similaires à ceux pratiqués au Royaume-Uni, pour veiller au respect des normes éconergétiques minimales et établir un programme susceptible d'être efficace pour notre province. Ce programme peut aider tout particulièrement les locataires, car les bâtiments doivent respecter un critère éconergétique minimal pour pouvoir être loués. De même, la province doit explorer des options créatives, comme des parcs éoliens et des liaisons avec des fermes solaires qui permettraient aux Néo-Brunswickois d'adhérer à la transition.

Durant notre assemblée des citoyens, nous avons très clairement reçu le message que les Néo-Brunswickois ont un fort sens de la communauté ainsi qu'une vision pour l'avenir de leur province.

Un système électrique revitalisé, accessible, abordable, écologique et socialement responsable fait partie de l'avenir que les citoyens veulent. La transition électrique est pour le Nouveau-Brunswick l'occasion de remédier aux inégalités comme la pauvreté énergétique.

Téléchargez la déclaration :



Déclaration de l'assemblée des citoyens
**CITOYENS SUR L'ABORDABILITÉ DE
L'ÉLECTRICITÉ**

Apposez votre signature au bas de la déclaration des citoyens pour réclamer un système électrique abordable, sécuritaire et durable au N.-B.



Ajoutez votre nom



Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick

T. (506) 458-8747

E. info@conservationcouncil.ca
www.conservationcouncil.ca

180 rue St. John
Fredericton Nouveau-Brunswick
Canada E3B 4A9



[/conservationcouncil](https://www.facebook.com/conservationcouncil)



[/cc_nb](https://twitter.com/cc_nb)



[conservationcouncilnb/](https://www.instagram.com/conservationcouncilnb/)

Mars 2023

La pauvreté énergétique : Les chiffres

La pauvreté énergétique désigne la situation d'un ménage qui consacre plus de 6 % de son revenu après impôt à ses factures énergétiques.

En 2022, le [revenu médian après impôt des ménages](#) canadiens s'élevaient à 66 800 \$. Au Nouveau-Brunswick, ce chiffre s'élevait à 56 900 \$. En Ontario et en Alberta, il s'élève à 70 000 \$. Parallèlement, les Canadiens de l'Atlantique gagnent moins et leurs dépenses énergétiques ont aussi tendance à être plus élevées que celles du reste du pays. Bien que les dépenses annuelles en essence pour les véhicules soient [comparables entre les provinces](#), les Canadiens de l'Atlantique dépensent, par rapport au reste du pays, plus pour [l'électricité et les combustibles servant à chauffer leur maison](#), comme le mazout. Ces dépenses supplémentaires concernent les principales sources de chauffage et les autres caractéristiques du logement.

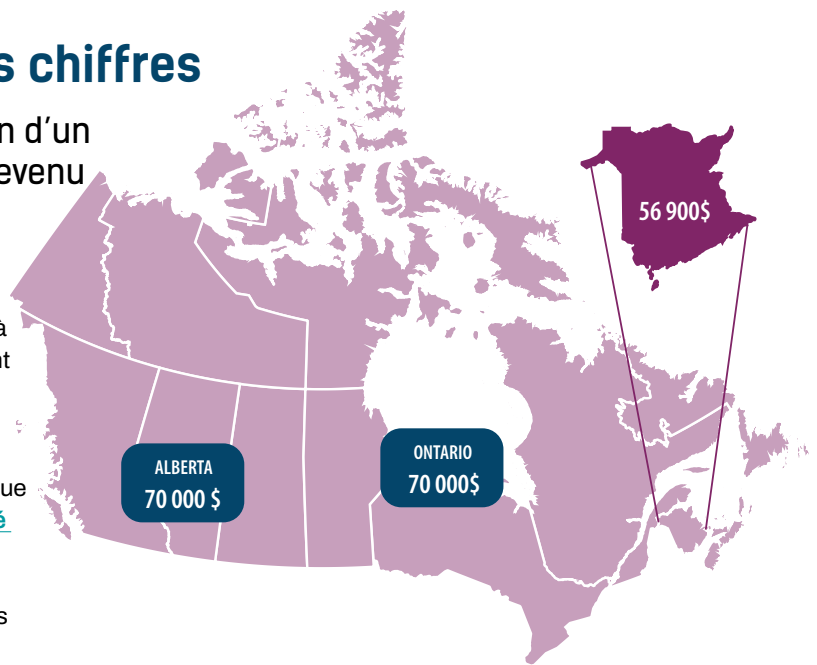
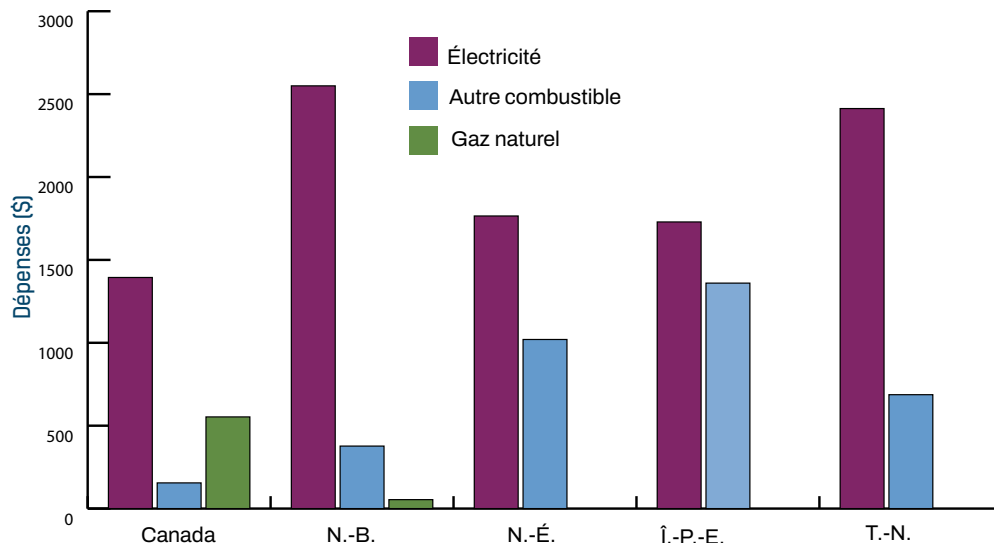


Tableau 1. Dépenses énergétiques moyennes des ménages (2019)

Logement au Nouveau-Brunswick



Selon des données de 2019 sur [les dépenses des ménages](#), les ménages du Nouveau-Brunswick paient plus, en moyenne, pour l'électricité et les combustibles autres que le gaz naturel pour leur logement principal que la moyenne des Canadiens. Au Tableau 1, on constate que cette donnée est la dépense moyenne énergétique des ménages en dollars pour les résidences principales. Un ménage canadien dépense, en moyenne, 1 394 \$ par année en électricité. Dans la région de l'Atlantique, ce montant est considérablement plus élevé : il atteint plus de 2 400 \$ tant au Nouveau-Brunswick qu'à Terre-Neuve et Labrador. La Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard dépensent plus pour d'autres combustibles, notamment le mazout et le bois.

Selon certains rapports, les personnes qui vivent dans une maison individuelle, surtout si elle est vétuste, ou une maison ayant [besoin de réparations](#), risquent plus de payer des frais énergétiques élevés. Au Nouveau-Brunswick, 9,3 % des maisons ont besoin de réparations majeures, par rapport à la moyenne canadienne de 7,4 %. Selon les données [statistiques sur le logement au Canada](#), 21 % des maisons du Nouveau-Brunswick ont été construites avant 1960. Vous pouvez consulter ces données à l'aide de l'outil d'exploration de la pauvreté énergétique et de l'équité en matière d'énergie. Environ 18 % des Canadiens vivent dans une région [rurale](#); c'est, cependant, le cas de 49 % des Néo-Brunswickois. Étant donné que les caractéristiques du logement, comme le type, l'âge et le niveau d'entretien, dépendent de l'emplacement rural ou urbain du logement, les personnes qui vivent dans une région rurale, dans une maison unifamiliale individuelle construite avant 1960 ayant besoin de réparations majeures courent un risque très élevé d'être victimes de pauvreté énergétique.

